

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Courcelles tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, lundi le troisième jour d'octobre deux-mille-seize, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents : M. Claude Goulet, à titre de pro-maire, MM. Les conseillers Gino Giroux, Hugues Arguin, Francis Bélanger, Renaud Gosselin.

Mme la conseillère, Diane Rancourt.

Mme Renée Mathieu, dir.gén./sec-trés.

M. Mario Quirion, maire est absent.

Rés. 16-149

ORDRE DU JOUR

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Gino Giroux

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

Rés. 16-150

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Francis Bélanger

QUE les procès-verbaux des dernières assemblées soient approuvés tel que présentés.

ADOPTÉE

Rés. 16-151

ADOPTION DES COMPTES

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver les comptes de la Municipalité et d'en autoriser le paiement;

Il est proposé par : Gino Giroux

Et appuyé par : Diane Rancourt

ET RÉSOLU d'approuver la liste des dépenses incompressibles et d'autoriser le paiement des comptes de la Municipalité.

Somme total : 74 556,96\$ plus 12 273.36\$ en salaires pour la période 9.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Rés. 16-152

INSTALLATION SEPTIQUE NON-CONFORME : 180 8^e RANG SUD

ATTENDU QUE M. Denis Cheron et Mme Ginette Gauthier, 180 8^e rang sud, ont reçu de notre service d'urbanisme, un avis d'infraction de son installation septique en décembre 2015;

ATTENDU QUE l'avis exige conformation avant la fin de la présente année;

ATTENDU QUE M. Cheron et Mme Gauthier évoquent par le biais d'une lettre, des problèmes financiers à court terme;

Il est proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Francis Bélanger

ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité de Courcelles accorde un délai de un an à M. Denis Cheron et Mme Ginette Gauthier du 180 8^e rang Sud pour voir à se conformer au niveau de ses eaux usées.

Le délai est donc reporté au 30 août 2017 pour la fin des travaux.

ADOPTÉE

Rés. 16-153

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : COMITÉ LOISIR, HALLOWEEN

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Gino Giroux

QU'un don de 500\$ soit accordé au comité de loisirs pour la publicité de la Maison Hantée.

ADOPTÉE

Rés. 16-154

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : VOIRIE & AQUEDUC

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Diane Rancourt

QUE soient autorisées une dépense de 8 000\$ pour concassé et ponceaux au 8^e rang sud, de 4 000\$ pour carburant,

ADOPTÉE

Rés. 16-155

LOCATION D'UN PHOTOCOPIEUR CHEZ BUREAUTIQUE GUY DROUIN

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Diane Rancourt

QUE la Municipalité accepte la proposition de Bureautique Guy Drouin, pour une location 60 mois d'un photocopieur reconditionné C5035 Canon. Le tout tel que présenté sur la proposition du 16 août 2016 à 61,73\$/mois avec plan de service sans indexation.

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Diane Rancourt

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

_____, maire

_____, dir.gén